

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

		Valeur
		Solvabilité II
Actifs		C0010
Goodwill	R0010	
Frais d'acquisition différés	R0020	
Immobilisations incorporelles	R0030	0,00
Actifs d'impôts différés	R0040	0,00
Excédent du régime de retraite	R0050	0,00
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	0,00
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	9 510 158,95
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	0,00
Détenions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	0,00
Actions	R0100	0,00
Actions – cotées	R0110	0,00
Actions – non cotées	R0120	0,00
Obligations	R0130	114 440,00
Obligations d'État	R0140	0,00
Obligations d'entreprise	R0150	114 440,00
Titres structurés	R0160	0,00
Titres garantis	R0170	0,00
Organismes de placement collectif	R0180	9 367 957,44
Produits dérivés	R0190	0,00
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	0,00
Autres investissements	R0210	27 761,51
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	0,00
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	0,00
Avances sur police	R0240	0,00
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	0,00
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	0,00
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	608 211,13
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	608 211,13
Non-vie hors santé	R0290	0,00
Santé similaire à la non-vie	R0300	608 211,13
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	0,00
Santé similaire à la vie	R0320	0,00
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	0,00
Vie UC et indexés	R0340	0,00
Dépôts auprès des cédantes	R0350	0,00
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	1 362 574,88
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	0,00
Autres créances (hors assurance)	R0380	47 588,26
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	0,00
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	0,00
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	1 764 013,62
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	2 987,14
Total de l'actif	R0500	13 295 533,98

Annexe I
S.02.01.02
Bilan

Passifs		Valeur
		Solvabilité II C0010
Provisions techniques non-vie	R0510	1 378 699,67
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	0,00
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	0,00
Marge de risque	R0550	0,00
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	1 378 699,67
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	1 153 047,21
Marge de risque	R0590	225 652,46
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	0,00
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	0,00
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	0,00
Marge de risque	R0640	0,00
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0,00
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	0,00
Marge de risque	R0680	0,00
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0,00
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	0,00
Marge de risque	R0720	0,00
Autres provisions techniques	R0730	
Passifs éventuels	R0740	0,00
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0,00
Provisions pour retraite	R0760	0,00
Dépôts des réassureurs	R0770	0,00
Passifs d'impôts différés	R0780	22 484,93
Produits dérivés	R0790	0,00
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0,00
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0,00
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	640 036,35
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	0,00
Autres dettes (hors assurance)	R0840	741 467,82
Passifs subordonnés	R0850	0,00
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0,00
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0,00
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	0,00
Total du passif	R0900	2 782 688,77
Excédent d'actif sur passif	R1000	10 512 845,22

Annexe I

S.05.02.01

Primes, sinistres et dépenses par pays

	Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en non-vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine	
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
	R0010							
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140
Primes émises								
Brut – assurance directe	R0110	19 610 396	0	0	0	0	0	19 610 396
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R0140	9 624 171	0	0	0	0	0	9 624 171
Net	R0200	9 986 225	0	0	0	0	0	9 986 225
Primes acquises								
Brut – assurance directe	R0210	19 610 396	0	0	0	0	0	19 610 396
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R0240	9 624 171	0	0	0	0	0	9 624 171
Net	R0300	9 986 225	0	0	0	0	0	9 986 225
Charge des sinistres								
Brut – assurance directe	R0310	17 694 584	0	0	0	0	0	17 694 584
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R0340	8 897 418	0	0	0	0	0	8 897 418
Net	R0400	8 797 167	0	0	0	0	0	8 797 167
Variation des autres provisions techniques								
Brut – assurance directe	R0410	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0	0	0	0	0	0	0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R0440	0	0	0	0	0	0	0
Net	R0500	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses engagées	R0550	710 934	0	0	0	0	0	710 934
Autres dépenses	R1200							0
Total des dépenses	R1300	710 934	0	0	0	0	0	710 934

Annexe I

S.05.02.01

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) – engagements en vie					Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0150	C0160	C0170	C0180	C0190	C0200	C0210
	R1400		0	0	0	0	0	
		C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280
Primes émises								
Brut	R1410	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1420	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1500	0	0	0	0	0	0	0
Primes acquises								
Brut	R1510	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1520	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1600	0	0	0	0	0	0	0
Charge des sinistres								
Brut	R1610	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1620	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1700	0	0	0	0	0	0	0
Variation des autres provisions techniques								
Brut	R1710	0	0	0	0	0	0	0
Part des réassureurs	R1720	0	0	0	0	0	0	0
Net	R1800	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses engagées	R1900	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses	R2500							0
Total des dépenses	R2600							0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	-527 386	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	-228 383	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-299 002	0	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	1 680 433	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	836 595	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	843 838	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – brut	R0260	1 153 047	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – net	R0270	544 836	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0280	225 652	0	0	0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	1 378 700	0	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	608 211	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	770 489	0	0	0	0	0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée					
		Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses
		C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut	R0060	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	0	0
Provisions pour sinistres							
Brut	R0160	0	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	0	0
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	0	0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total							
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	0	0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	0	0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	0	0

Annexe I
S.17.01.02
Provisions techniques non-vie

		Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie
		Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	
		C0140	C0150	C0160	C0170	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0	0	0	0	0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050	0	0	0	0	0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque						
Meilleure estimation						
Provisions pour primes						
Brut	R0060	0	0	0	0	-527 386
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140	0	0	0	0	-228 383
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0	0	0	0	-299 002
Provisions pour sinistres						
Brut	R0160	0	0	0	0	1 680 433
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240	0	0	0	0	836 595
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0	0	0	0	843 838
Total meilleure estimation – brut	R0260	0	0	0	0	1 153 047
Total meilleure estimation – net	R0270	0	0	0	0	544 836
Marge de risque	R0280	0	0	0	0	225 652
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques						
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0	0	0	0	0
Meilleure estimation	R0300	0	0	0	0	0
Marge de risque	R0310	0	0	0	0	0
Provisions techniques – Total						
Provisions techniques – Total	R0320	0	0	0	0	1 378 700
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie – total	R0330	0	0	0	0	608 211
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0	0	0	0	770 489

Annexe I
S.19.01.21
Sinistres en non-vie

Année d'accident / année de souscription	Z0020	Année d'accident
Monnaie	Z0030	EUR "total"
Conversions monétaires	Z0040	Monnaie d'origine

Sinistres payés bruts (non cumulés)
(valeur absolue)

Année		Année de développement											Pour l'année en cours C0170	Somme des années (cumulés) C0180			
		0 C0010	1 C0020	2 C0030	3 C0040	4 C0050	5 C0060	6 C0070	7 C0080	8 C0090	9 C0100	10 et + C0110					
Précédentes	R0100														0		
N-9	R0160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N-8	R0170	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N-7	R0180	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N-6	R0190	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N-5	R0200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N-4	R0210	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N-3	R0220	15 888 632,74	1 476 421,46	36 246,87	1 645,52											1 645,52	17 402 946,59
N-2	R0230	15 737 939,87	1 573 416,37	20 265,24												20 265,24	17 331 621,48
N-1	R0240	16 706 664,39	1 435 540,96													1 435 540,96	18 142 205,35
N	R0250	16 429 786,46														16 429 786,46	16 429 786,46
Total	R0660															17 887 238	69 306 560

Meilleure estimation provisions pour sinistres brutes non actualisées
(valeur absolue)

Année		Année de développement											Fin d'année (données actualisées) C0360			
		0 C0200	1 C0210	2 C0220	3 C0230	4 C0240	5 C0250	6 C0260	7 C0270	8 C0280	9 C0290	10 et + C0300				
Précédentes	R0100														0	
N-9	R0160	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
N-8	R0170	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
N-7	R0180	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
N-6	R0190	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
N-5	R0200	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
N-4	R0210	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
N-3	R0220	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
N-2	R0230	-	44 721,28	1 638,93												1 641,87
N-1	R0240	1 752 453,86	31 284,71													31 344,24
N	R0250	1 644 433,68														1 647 446,72
Total	R0260															1 680 432,83

Annexe I

S.22.01.21

Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

		Montant avec mesures relatives aux garanties de long terme et mesures transitoires	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les taux d'intérêt	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro
		C0010	C0030	C0050	C0070	C0090
Provisions techniques	R0010					
Fonds propres de base	R0020					
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	R0050					
Capital de solvabilité requis	R0090					
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0100					
Minimum de capital requis	R0110					

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0	0		0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0	0		0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	228 674	228 674		0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0		0	0	0
Fonds excédentaires	R0070	0	0			
Actions de préférence	R0090	0		0	0	0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0		0	0	0
Réserve de réconciliation	R0130	10 284 171	10 284 171			
Passifs subordonnés	R0140	0		0	0	0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0				0
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0	0	0	0	0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0				
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230	0	0	0	0	
Total fonds propres de base après déductions	R0290	10 512 845	10 512 845	0	0	0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, callable sur demande	R0300	0			0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0			0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0			0	0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0			0	0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0			0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0			0	0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0			0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370	0			0	0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0			0	0

Annexe I
S.23.01.01
Fonds propres

		Total	Niveau 1 – non restreint	Niveau 1 – restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0			0	0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	10 512 845	10 512 845	0	0	0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	10 512 845	10 512 845	0	0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	10 512 845	10 512 845	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	10 512 845	10 512 845	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	3 607 008				
Minimum de capital requis	R0600	2 500 000				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	2,91				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	4,21				

		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	10 512 845	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	228 674	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0	
Réserve de réconciliation	R0760	10 284 171	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	299 002	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	299 002	

Annexe I

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

Article 112	Z0010	
-------------	-----------------------	--

		Capital de solvabilité requis brut	USP	Simplifications
		C0110	C0090	C0100
Risque de marché	R0010	1 325 877		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	381 396		
Risque de souscription en vie	R0030	0		
Risque de souscription en santé	R0040	2 244 968		
Risque de souscription en non-vie	R0050	0		
Diversification	R0060	-933 545		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	3 018 696		

Calcul du capital de solvabilité requis		C0100
Risque opérationnel	R0130	588 312
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	R0150	0
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	3 607 008
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	0
Capital de solvabilité requis	R0220	3 607 008
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

Annexe I

S.28.01.01

Minimum de capital requis (MCR) – Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010		
RésultatMCR _{NL}	R0010	494 959,87		
			Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
			C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	544 836,08	544 836,08	9 986 225,05
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle	R0030	0,00	0,00	0,00
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y	R0040	0,00	0,00	0,00
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance	R0050	0,00	0,00	0,00
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y	R0060	0,00	0,00	0,00
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y	R0070	0,00	0,00	0,00
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance	R0080	0,00	0,00	0,00
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle	R0090	0,00	0,00	0,00
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y	R0100	0,00	0,00	0,00
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y	R0110	0,00	0,00	0,00
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	0,00	0,00	0,00
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y	R0130	0,00	0,00	0,00
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	0,00	0,00	0,00
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	0,00	0,00	0,00
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0,00	0,00	0,00
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	0,00	0,00	0,00

Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance vie

		C0040		
RésultatMCR _L	R0200	494 959,87		
			Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance / des véhicules de titrisation)	Montant total du capital sous risque net (de la réassurance/ des véhicules de titrisation)
			C0050	C0060
Engagements avec participation aux bénéficiaires – Prestations garanties	R0210	544 836,08	544 836,08	
Engagements avec participation aux bénéficiaires – Prestations	R0220	0,00	0,00	
Engagements d'assurance avec prestations indexées et en unités de compte	R0230	0,00	0,00	
Autres engagements de (ré)assurance vie et de (ré)assurance santé	R0240	0,00	0,00	
Montant total du capital sous risque pour tous les engagements de	R0250			0,00

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	494 959,87
Capital de solvabilité requis	R0310	3 607 007,62
Plafond du MCR	R0320	1 623 153,43
Plancher du MCR	R0330	901 751,91
MCR combiné	R0340	901 751,91
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	2 500 000,00
		C0070
Minimum de capital requis	R0400	2 500 000,00